



Demande ou renouvellement de Passeport


Le passeport est un document officiel qui permet à tout citoyen de justifier de son identité et de sa nationalité française et de voyager à l'étranger.

Pensez à vérifier régulièrement la validité de votre passeport et commencez les démarches de renouvellement plusieurs semaines avant sa date d'expiration.

Pour rappel la validité est de 10 ans pour les adultes et 5 ans pour les mineurs.

Les demandes de passeport se font uniquement au 01 41 70 88 00. Pièces à fournir originaux + photocopies :

Gagnez du temps en Mairie, faites votre pré-demande de passeport en 5 étapes !

1. Achetez votre timbre dématérialisé
2. Créez votre compte ANTS ou connectez-vous avec FranceConnect
3. Remplissez [le formulaire de pré-demande passeport en ligne](#) 
4. Notez le numéro ou imprimez de pré-demande délivré à la fin de votre démarche
5. Prenez rendez-vous en mairie

Pour une personne majeure

- ▶ une carte d'identité
- ▶ Photo d'identité de moins de 6 mois et conforme aux normes
- ▶ Timbre fiscal
- ▶ Justificatif du domicile de moins de 3 mois
- ▶ Livret de famille
- ▶ La copie intégrale de l'acte de naissance pour une première demande
- ▶ Le numéro de pré-demande si effectué en ligne (facultatif)

Pour une personne mineure

- ▶ La carte d'identité de l'enfant et du parent présent

- ▶ Photo d'identité de moins de 6 mois et conforme aux normes
- ▶ Timbre fiscal
- ▶ Justificatif du domicile de moins de 3 mois
- ▶ Livret de famille
- ▶ La copie intégrale de l'acte de naissance pour une première demande
- ▶ Le numéro de pré-demande si effectué en ligne (facultatif)



Attention : les photos ne pourront plus être prises en mairie à compter elles devront être réalisées par un photographe agréé, les oreilles devront être bien dégagées sans boucle d'oreilles, sans sourire, bouche fermée. [La fiche informative sur la norme des photographies d'identité.](#)

Timbre fiscal à se procurer dans un bureau de tabac, au Trésor public ou [en ligne](#).

ÂGE	PRIX
0 à 15 ans	17€
15 à 17 ans	42€
à partir de 18 ans	86€

Pensez à préparer vos vacances !

En effet, si les délais d'attente sont importants tout au long de l'année, ils le sont davantage à l'approche de la période estivale, avec l'augmentation du nombre de dossier à traiter, ils peuvent dépasser les 5 semaines.

Par ailleurs, nous vous rappelons que pendant les lundis des mois de Juillet et Août, seule une permanence est ouverte pour les déclarations de naissances et de décès ainsi que les retraits de cni et passeports au service de l'État-Civil.

Aucun acte ne sera délivré les lundis après-midi.

Pour prendre rendez-vous ou pour tous renseignements, contactez le 01 41 70 88 00.



MAIRIE DE LIVRY-GARGAN
3 PLACE FRANÇOIS-MITTERRAND - BP 56 - 93891
LIVRY-GARGAN

☎ 01 41 70 88 00 📠 01 43 30 38 43